

Communiqué de presse : 21 mai 2015

Père vs fils, procès pour la possession d'une collection de Lancia Stratos : déclaration de Chris Hrabalek

Un litige de la Haute-Cour entre Ernst Hrabalek et son fils Chris, sur la propriété d'une collection de 4 voitures Lancia Stratos, s'est transformé en procès en février de cette année à Londres et la décision a été rendue aujourd'hui (21 mai) par la Haute-Cour. Ernst Hrabalek affirmait qu'il n'avait que très rarement autorisé son fils à emprunter les voitures pendant 15 ans, alors que Chris Hrabalek croyait que son père lui avait offert ces voitures en 2000, lorsque Chris avait obtenu son premier diplôme. La Cour a reconnu qu'Ernst Hrabalek avait laissé croire aux personnes que ces voitures avaient été offertes à Chris, mais qu'elle avait le sentiment qu'Ernst avait trompé ces personnes. La Cour a donc continué à trouver des indices en faveur d'Ernst Hrabalek, selon lesquels les voitures n'avaient pas été offertes à Chris.

Chris Hrabalek commente, "Les procès sont toujours stressant, mais 10 fois plus lorsque cela concerne des membres de la famille proche. Je suis très déçu du résultat du procès. Le différend entre mon père et moi durait depuis 4 ans et s'est étendu sur 3 pays. Le fait que le résultat m'était favorable en Autriche et en Allemagne rend cette décision de la Haute-Cour en Angleterre particulièrement difficile. Alors que mon sentiment principal est un sentiment de profonde tristesse personnelle face au désaccord que cela a provoqué avec mon père, je continue à croire que je suis le propriétaire légal de ces voitures et je continuerai ma revendication – en commençant par chercher l'autorisation de faire appel de la décision de la Haute-Cour et considérer les recours possibles à l'étranger."

Nigel Adams du cabinet d'avocats Goodman Derrick, cabinet choisi par Chris Hrabalek pour sa défense, ajouta, "C'était un procès ardu – un qui se joue sur les témoignages. Dans un cas comme celui-ci, où le père et le fils ont une compréhension différente sur le fait que la collection de voitures était un cadeau ou un prêt, c'est particulièrement difficile pour la partie déboutée". En plus de la peine émotionnelle, il y a également le fait que Chris a dépensé beaucoup de temps, d'effort et d'argent pendant des années, en premier pour aider à réunir cette collection de voitures et plus tard, quand il pensait que son père lui avait offert la collection, en augmentant sa valeur par de la publicité sur les voitures et la participation à de nombreuses expositions de voitures de collection".

Pendant ce temps-là, Carl Troman de 4 New Square, l'avocat représentant Chris Hrabalek, déclare que les différends sur la propriété de voitures anciennes de plus en plus fréquents : "Avec l'augmentation récente des valeurs des voitures anciennes et de collection, Nigel et moi constatons une augmentation des demandes de pour ces cas conseils. Nous voyons maintenant des cas différents qui portent sur des questions de propriété, des désaccords sur l'identité ou la provenance du véhicule ou – plus fréquemment des plaintes suite à des incidents de course, quand des des voitures de course anciennes de forte valeur sont endommagées."

NOTES DES EDITEURS

Distribué pour le compte de Goodman Derrick LLP, 10 St Bride Street, London EC4A 4AD

Pour plus d'information, merci de contacter :

Nigel Adams, associé, Goodman Derrick [at nadams@gdlaw.co.uk](mailto:nadams@gdlaw.co.uk) ou au +44 (0)20 7421 7958 ; ou
James Caulfield, Responsable du Développement, Goodman Derrick [at jcaulfield@gdlaw.co.uk](mailto:jcaulfield@gdlaw.co.uk) ou +44
(0)7815 846 124

Goodman Derrick est un cabinet d'avocats commercial, majeur dans la cité de Londres. Nous sommes reconnus pour nos conseils juridiques de qualité et pour notre service orienté client distinctif.

- L'entreprise est composée de 30 associés expérimentés, responsables d'une équipe de 90 personnes, organisée en cabinet spécialisé et groupes de secteur.
- Recommandée en tant qu'avocats majeurs par les guides indépendants de la profession juridique, Chambers & Partners et Legal 500.
- "Le genre d'entreprise qui gagne votre confiance et jamais ne la perd", le guide sur la profession juridique de Chambers and Partners.
- Un membre de l'association mondiale Legal Netlink Association, un réseau de cabinets d'avocats indépendants.